



REGLEMENT PARTICULIER

GRAND PRIX ADELER – VILLE DE SAINT BENOIT

3^{ème} Edition
Dimanche 21 juillet 2024

Lieu : RD 53 Route de Takamaka – SAINT-BENOIT

ITINERAIRE : circuit de 7.081km/Tour

DEPART : sur la RD 53 Route de Takamaka au droit du Case

Bourbier les Hauts au droit du Case

Par Chemin Hubert Delisle

Jusqu'à l'échangeur de la RN2

A gauche, bretelle RN2

RD53 Route de Takamaka

A gauche bretelle RN2

Jusqu'à École Bourbier les Hauts

A gauche Chemin Hubert Delisle

ARRIVEE : sur la RD 53 Route de Takamaka au droit du Case

CATEGORIES ET HORAIRES :

Accueil et Emargement :		12h00		
ACCESS 1, 2		13h00	10 tours soit 70.810 km	
U17 G		13h00	10 tours soit 70.810 km	
ACCESS 3, 4		13h03	8 tours soit 56.640 km	
FEM U15-U17, FEM Jun-Sen-Vet		13h03	8 tours soit 56.640 km	
ELITE, OPEN 1-2-3		14h30	14 tours soit 99.640 km	

Arrêt de l'emargement 20 minutes avant chaque départ. Dossard à Gauche

L'organisateur demande aux coureurs de respecter ce délai pour la distribution des Dossards et Transpondeurs.

Les Transpondeurs sont à rendre obligatoirement immédiatement à l'arrivée de chaque course, sous peine d'amende

RAVITAILLEMENT : uniquement à pied à droite de la chaussée dans les parties montantes du circuit : RD 53 jusqu'au chemin Hubert Delisle.

Autorisé pour les catégories :

• ACCESS 1-2, U17 G : du 5^{ème} au 8^{ème} tour inclus.

• ACCESS 1-2, Fém U15-U17, Fém J-S-V : du 5^{ème} au 6^{ème} tour inclus.

•

• ELITE, OPEN 1-2-3 : du 5^{ème} au 12^{ème} tour inclus.

DEPANNAGE : A pied, à droite de la chaussée sur tout le circuit pour toutes les catégories. Une voiture neutre pour chaque course.

COURSE EN CIRCUIT : Tout coureur doublé peut être arrêté et classé par les arbitres de course.

PRIX AUX COUREURS : Pas de grille Fédérale.

RECOMPENSES : les 3 premiers de chaque catégorie.

ENGAGEMENTS : 9€ : par coureur, +4€ dossard si oubli.

→ Votre dossard FFC 2024 est obligatoire, + 4€ si oubli.

DOSSARD A GAUCHE

INSCRIPTION EN LIGNE Individuelle obligatoire :

www.webservices.re. Paiement en Ligne avant V 19/07/2024 12H00.

ARBITRES : DUDON Karine, CHEFIARE Anthony, GOULJAR Eddy,

ARHEL Yann, FURCY Jean-Marie.

Jeunes Arbitres : DAMOUR Lauryne, GALENT Lola.

Chronométrie : WEB SERVICES.

SECURITE : Il est rappelé aux coureurs que seul le côté droit de la chaussée leur est autorisé. Le code de la route doit être respecté ainsi que toutes les consignes données avant le départ. Les coureurs et officiels sont tenus de maintenir la propreté des itinéraires empruntés. En plus des signaleurs fixes, des signaleurs moto seront présents tout au long du parcours.

RENSEIGNEMENTS – Portable : 0692 62 22 95 (MR LAUGIER Régis) ou 0692 37 58 25 (MME Catherine LAUGIER)

L'ORGANISATION SE RESERVE LE DROIT DE TOUTE MODIFICATION

Pour tout autre point du règlement, se référer à la réglementation Fédérale (FFC).